

VILLE D'ISTRES

CONSEIL DE QUARTIER OUEST DU 2 DECEMBRE 2015

La séance est ouverte à 18 heures 15, sous la présidence de Monsieur Patrice GOUIN, Adjoint de Quartier.

M. GOUIN.- Je vous souhaite un bon accueil et je vous remercie d'être toujours aussi nombreux à ce Conseil d'automne des Quartiers Ouest. En tout premier lieu, je dois excuser M. le Maire qui, pour des empêchements de dernière minute, ne pourra pas être parmi nous. Je pense qu'il en est désolé, parce que ce sont des moments qu'il apprécie beaucoup, de vous rencontrer et d'être au contact. J'en suis aussi désolé parce qu'il connaît tellement bien les dossiers et il les maîtrise tellement que c'est un plaisir d'être à côté de lui. Nous allons essayer de compenser son absence et de répondre à toutes vos questions.

En premier lieu, je vais faire l'appel.

I – COMMUNICATIONS

- Présentation des nouveaux membres du Collège des Associations et Acteurs Socio-Economiques.

M. GOUIN.- En premier lieu, je voudrais accueillir les nouveaux membres du collège des Associations et Acteurs Socioéconomiques. Je vais les citer et leur demander en quelques mots de se présenter. Comme Président d'un CIQ réactivé, qui est celui de la Gare, M. Gilles HEDBAUT.

M. HEDBAUT.- L'associatif dans ce quartier commence à battre de l'aile. Avant, nous faisons le constat sur les immeubles que lorsque les habitants rentraient chez eux, ils fermaient leur porte et ne sortaient plus. Maintenant, nous avons la même démarche au niveau des habitations pavillonnaires. Cela devient vraiment un casse-tête pour arriver à faire marcher quelque chose. Je ne pense pas que l'année 2016 voit la continuité du CIQ de la Gare.

M. GOUIN.- Parce que, pour vous, c'est un retour.

M. HEDBAUT.- Ça fera du bien.

M. GOUIN.- Pour le Syndicat de Propriétaires du Clos de Flore, nous avons comme Président M. Eric RASTELLO. C'est vous qui remplacez Mme CRESTANI.

M. RASTELLO.- Exactement. Pour l'instant, je n'ai pas de doléances de la part des administrés.

M. GOUIN.- C'était bien de mettre un nom sur un visage et sur un quartier. Merci.

Nouvelle Directrice de l'Ecole Maternelle Gouin, Mme Valérie LUMELLO, qui n'est pas là. Nous avons le Colonel REVEL, représenté par M. Marc JALONG, Président du Club Sportif et Artistique de la BA 125.

- Jeunesse

*** Conseil Municipal des Jeunes.**

M. GOUIN.- Nous avons des communications générales de ce qui se fait sur la ville, qui concernent donc tous les quartiers, y compris le vôtre. En premier lieu, nous avons le Conseil Municipal des Jeunes. Je vais demander à Nicole Joulia, 1^{ère} Adjointe et conseillère départementale, de nous en dire quelques mots.

Mme JOULIA.- Ce Conseil Municipal des Jeunes est assez récent, puisque nous l'avons mis en place suite à une délibération du Conseil Municipal du 26 juin 2015. Il fait un peu le pendant avec le Conseil des Sages, et d'ailleurs ces deux instances sont épaulées par Joris Lambert, ici présent, de la Maison du Citoyen. Les deux instances sont aussi consultatives, c'est-à-dire qu'elles sont là pour travailler sur des dossiers, soit, pour les Sages, proposés par les Sages eux-mêmes, soit, s'ils sont en rade, ils nous renvoient la balle et c'est nous qui leur proposons des thématiques. Un certain nombre d'élus ont été désignés pour participer aux séances plénières. Après, je passerai la parole à Joris pour nous dire un peu plus précisément les choses. Nous avons Mme Cambon, M. Mayor, M. Derot, M. Garcia, M. Leban et M. Lemassu qui sont désignés pour participer aux séances plénières. Par ailleurs, on a voulu pour les deux instances, aussi bien pour les Sages dont on voit émerger une nouvelle organisation que pour le Conseil Municipal des Jeunes, qu'il y ait la parité filles/garçons ou hommes/femmes. Dans le Conseil Municipal des Jeunes, il y a 48 jeunes, 24 titulaires, 24 suppléants, avec la parité filles/garçons, qui sont élus dans les 4 collèges de notre ville, et à égalité par collège.

M. LAMBERT.- On peut rajouter que la durée du mandat est de 2 ans pour ces jeunes collégiens. La journée d'intégration a eu lieu le samedi 21 novembre à l'école du Clos de la Roche. Elle fut riche en débats et en réflexions. La séance d'installation est prévue pour le 9 janvier.

Mme JOULIA.- On a vraiment un esprit tonique chez nos jeunes, mais studieux. Tout cela est suivi par notre conseillère municipale à la Jeunesse, Mme Camoin. Nous aurons l'occasion éventuellement d'en reparler, si vous le souhaitez.

- Prévention, Sécurité

*** Convention de lutte contre l'habitat indigne.**

M. GOUIN.- Le 6 octobre dernier, la Ville d'Istres a co-signé avec l'Etat, représenté par M. Jean-Marc Sénateur, sous-Préfet de la circonscription d'Istres, l'ARS, la CAF et l'ADIL 13, une convention qui prolonge la précédente qui se terminait en 2013, qui va couvrir la période de 2015 à 2020 pour lutter contre l'habitat indigne et l'insalubrité. Le but est de résorber les logements et immeubles indignes ou insalubres en mettant des procédures en place avec les services de l'Etat et associés pour obliger les propriétaires à faire un diagnostic et des travaux.

M. DELEAU.- En effet, la convention a été signée le 6 octobre dernier. Le service qualité de l'habitat de la Ville d'Istres fait office de guichet unique. Il reçoit les locataires, recense toutes les plaintes et effectue les visites afin d'établir les rapports d'enquête et de demander aux propriétaires d'engager les travaux correspondants. Notamment pour les infractions au règlement sanitaire départemental, quand il s'agit d'insalubrité, on passe la main à l'Agence Régionale de Santé. En matière de péril, c'est M. le Maire qui est compétent, donc on garde la main à ce niveau-là. On fait aussi le relais avec la CAF et on oriente les locataires sur les conseils juridiques gratuits auprès des permanences de la Ville.

M. GOUIN.- Le rôle principal étant à la fois de faire des diagnostics, d'imposer les travaux, de les finir et de vérifier qu'ils ont bien été faits. Entre temps, c'est nous aussi qui nous occupons du relogement de certains locataires.

M. DELEAU.- L'hébergement et le relogement sont sur des procédures particulières qui sont le péril et l'insalubrité. Nous disposons d'un logement spécifique. Sortis de ce cadre-là, nous ne sommes pas là pour reloger. On travaille vraiment sur le logement et on fait en sorte qu'il redevienne conforme au règlement sanitaire départemental.

M. GOUIN.- Les logements indignes nous sont signalés principalement par les locataires. Après, la médiation se fait entre le propriétaire et les services de la commune et de l'Etat. C'est un dossier important, donc on tenait à vous en parler. Dans le dernier *Istres Mag*, il y a une page complète avec tout le détail, en particulier un article sur le logement décent pour tous et la signature de cette convention.

*** Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (C.L.S.P.D.)**

Mme JOULIA.- Pour faire le lien avec l'habitat indigne, bien sûr l'habitat indigne est un vrai problème en termes de logement pour les gens qui y vivent ou qui tentent d'y vivre, mais on voit bien que cela a des incidences sur toute la famille et notamment sur les enfants. En effet, dans un habitat indigne, les enfants non seulement ne peuvent pas étudier dans de bonnes conditions, mais souvent ils ne peuvent pas étudier tout court. Quand on parle de Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance ou des fameux Contrats de Ville qui ont succédé aux C.U.C.S., les choses sont vraiment liées. On va parler de santé. L'habitat indigne peut aussi être à la source de problèmes de santé, donc de problèmes d'éducation, de cadre de vie. On voit bien que les choses sont vraiment transversales et très liées. Maintenant, cela s'appelle la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance, il y a un nouveau vocabulaire, et la sécurité est en effet un des droits fondamentaux de l'individu. D'ailleurs, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme l'avait pointé comme tel dès sa création.

Pour assurer cette stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance, nous avons autour de la table un certain nombre de partenaires, dont le Procureur de la République au premier chef, le sous-Préfet d'Istres, l'Education nationale, puis des partenaires comme le représentant du Conseil Départemental, le vice-Président délégué sur les C.L.S.P.D. C'est ensemble que nous allons réfléchir et élaborer une stratégie qui porte bien son nom. La stratégie territoriale établit en premier lieu un diagnostic, c'est-à-dire une photographie de la sécurité, de la délinquance, des délits.

Je passerai la parole à M. Canovas dans la foulée pour nous dire que vous voyez bien que nous sommes dans une ville où l'on est un peu à l'écart de la ligne qui part directement de Marseille et des quartiers Nord. Quand on parle des quartiers difficiles d'Istres, cela fait sourire un peu le Procureur et nos collègues marseillais, parce que nos difficultés n'ont heureusement rien à voir avec celles des quartiers Nord.

Néanmoins, il y a toujours des indicateurs qui peuvent faire penser que les choses ne sont jamais gagnées, jamais acquises, et que c'est tout de suite qu'il faut intervenir quand il y a des difficultés.

On a un certain nombre d'actions que peut-être Joris complètera après, mais d'abord le diagnostic, Monsieur Canovas, de la Police Municipale qui collabore régulièrement et excellentement avec la Police Nationale.

M. CANOVAS.- Je vais vous parler uniquement de sécurité et Joris sera peut-être plus précis sur la globalité de la stratégie. Comme l'indiquait Mme Joulia, nous avons une commune qui est relativement paisible en matière de délinquance. On ne peut pas faire de comparaison avec les grandes métropoles comme Marseille notamment, où, si l'on suit l'actualité, il y a une délinquance plus profonde et plus précise. Nous avons la chance d'avoir une configuration géographique notamment qui permet d'avoir une commune assez étendue et des concentrations d'immeubles qui ne sont pas les mêmes que l'on retrouve dans les grandes villes comme Marseille. On parlait de quartiers difficiles. Il ne faut surtout pas faire d'amalgame entre les quartiers difficiles que l'on connaît, on parle souvent des quartiers Nord de Marseille avec les difficultés qu'ils représentent, il ne faut pas faire d'amalgame avec ces quartiers-là. On parle plutôt de quartiers sensibles et non pas difficiles, parce que sur Istres nous travaillons en collaboration notamment avec la Police Nationale et nous restons attentifs à toutes les difficultés que les administrés nous font remonter et que les bailleurs nous signalent, etc. Donc, nous mettons en place des actions communes avec la Police Nationale, nous mettons aussi en place des actions avec un service de médiation qui a son importance aussi, puisque c'est le premier maillon de la chaîne qui fait qu'en fin de compte nous avons une action qui est menée à travers différents partenaires et qui nous permet de maintenir, il est important de le signaler, un taux de délinquance relativement bas.

Bien évidemment, le risque zéro n'existe pas. Il y a des trafics de stupéfiants, des vols, des agressions, mais de très petites agressions, comme partout, mais si nous faisons une comparaison avec les villes de même strate sur la région, nous avons la chance -les chiffres ont été commentés par Mme le Procureur de la République et M. le sous-Préfet- d'avoir le taux de délinquance le plus bas de la région. Ce sont des chiffres parlants, ce ne sont pas des chiffres inventés. Cela veut dire certainement que la stratégie utilisée est bonne, même s'il faut que nous restions attentifs et que nous optimisions notre travail sur le terrain, à travers nos partenaires.

Pour rassurer les gens, M. le Maire et le Conseil Municipal donnent les moyens notamment à la Police Municipale, à travers les moyens matériels et les moyens humains, de manière que nous puissions être présents sur l'ensemble des quartiers, apaiser les situations, assurer la sécurité. Encore une fois, ne faites pas d'amalgame avec les grandes métropoles où il y a certainement plus de difficultés.

Pour revenir sur les événements tragiques qui se sont produits à Paris, tout le monde les connaît, tout le monde les a commentés. Sachez que nous sommes très sollicités. Nous essayons, avec nos moyens humains, de sécuriser l'ensemble des sites les plus fragiles, notamment les écoles. C'est un travail qui est fait avec les représentants de la municipalité. Nous sommes attentifs à cette problématique-là, mais, encore une fois, nous avons la chance de vivre dans une ville qui est sereine et calme et où il y a très peu de difficultés.

Peut-être que vous aurez d'autres questions plus tard, mais pour rassurer les administrés qui sont présents ce soir, sachez que nous avons une ville qui se porte bien et qui, en matière de sécurité, montre l'exemple.

M. LAMBERT.- Cette stratégie valable pour 3 ans sera renouvelée l'année prochaine. Elle a fait l'objet d'un bilan intermédiaire plutôt élogieux pour les chiffres de la sécurité que l'on vient d'entendre. Elle comporte 3 axes : le premier concerne la prévention partenariale autour des mineurs. Je citerai les cellules de veille éducative qui fonctionnent plutôt bien, en partenariat avec l'Education nationale et la Maison Départementale de la Solidarité. Deuxième volet : la tranquillité publique dans l'habitat social. A ce titre-là, les veilles bailleurs ou la vidéo-protection concourent à une bonne connaissance et une bonne prévention des situations. Troisième et dernier axe : l'aide aux victimes et l'accès au droit. A ce titre, j'aimerais illustrer le fonctionnement de la Maison du Citoyen et son pôle d'accès au droit qui accueille plus de 1.500 personnes par an sur des problématiques de justice de proximité. On peut trouver un avocat, un conciliateur de justice ou des opérateurs qui font de la médiation familiale.

Mme JOULIA.- Juste pour préciser par rapport aux veilles éducatives, M. Lambert est passé rapidement parce qu'il connaît cela par cœur, il y a un indicateur qui est très important dans les collèges et même dans les écoles élémentaires, c'est l'absentéisme et le comportement des enfants et des adolescents que l'on appelle les décrocheurs, ceux qui commencent à avoir un certain nombre de demi-journées d'absence. Cela peut aller jusqu'à 40 ou 45 demi-journées d'absence pour un élève. Ça commence à être très conséquent et ça pose le problème de comprendre pourquoi l'enfant, à un moment donné, peut ne pas être là, qu'est-ce qui motive cette absence. Ces veilles éducatives mettent autour de la table les enseignants, les directeurs d'écoles ou les conseillers d'éducation dans les collèges. On essaie, en partenariat, en cellule de veille, avec l'Education nationale, la Maison de la Solidarité qui est vraiment l'émanation sociale du Conseil Départemental ici, d'aider l'enfant, souvent la famille, et là on rejoint un autre fléau qui est le

manquement dans le domaine de la parentalité. Souvent, dans la boucle, on arrive à pointer la difficulté pour certaines familles.

On a commencé un travail avec le Réseau Istréen Pour l'Enfance En Danger de prévention de l'enfance en danger, un travail sur la parentalité qui en est au début, mais je pense vraiment que ce sera l'un des prochains gros chantiers sur lequel on aura besoin de vous en tant qu'acteurs locaux et de tout le monde. Si l'on n'aborde la parentalité que du côté de la Mairie, en disant : « On va essayer de s'y attaquer », c'est déjà bien, on va le faire, on a déjà commencé au niveau de la Petite Enfance, du Service Education, mais il y a vraiment un problème transversal. Il faut se demander comment on en arrive à un moment donné, lorsqu'un enfant a un comportement inadmissible, à ne plus intervenir. Nous étions, avec Yves Garcia, à un CIQ où une dame nous expliquait qu'elle avait été presque agressée verbalement par des enfants et son mari avait dit : « Je vais les amener chez leur famille », puis il réfléchissait et se disait que finalement cela allait leur créer des problèmes. Pourquoi en arrive-t-on là ? Pourquoi n'y a-t-il plus cette confiance qui fait qu'à un moment n'importe lequel d'entre nous, quand il voit un enfant se conduire de manière inacceptable, n'intervient plus ? Pourquoi y a-t-il ces procédures maintenant ? Comment peut-on arriver au sein de la famille à faire confiance à des adultes pour l'éducation ?

Bien sûr, il y a l'Education nationale, mais il y a une éducation parentale et citoyenne. Il me semble que l'on pourrait réfléchir là-dessus et que ce problème de la parentalité pourrait être un véritable chantier de ville. Je ferme la parenthèse.

- Projets structurants.

*** Déjà réalisés :**

**** Aire de stationnement dédiée aux camping-cars.**

M. CASADO.- Je vais passer la parole à M. Rizzi, le Directeur des Services Techniques, qui non seulement a créé cette aire des camping-cars, mais en plus c'est un camping-cariste notoire et confirmé, donc il sait de quoi il parle.

M. RIZZI.- Vous savez que l'aire de service camping-cars a été créée en bordure de l'étang de l'Olivier, dans le quartier des Arnavaux, à proximité immédiate de l'étang de l'Olivier de manière à avoir un attrait touristique assez important, le site lui-même attirant énormément de personnes. Cette aire de service camping-cars a été livrée dans le courant du mois de juin, avec une surface traitée d'environ 3.000 m². Elle comporte 12 emplacements pour les camping-cars. On a volontairement mis des emplacements assez importants, de manière à pouvoir accueillir des engins assez gros. Cette aire est équipée d'une aire de services pour faire les pleins d'eau et les vidanges d'eaux grises ou des toilettes. Nous l'avons voulue de type artisanal, étant bien plus efficace et pouvant être utilisée par la plupart des camping-caristes et des engins motorisés. Elle est bien entendu surveillée. Elle est ceinturée, de manière qu'il puisse y avoir une certaine sécurité, avec des accès directs sur l'étang. On a également mis en place des contrôles d'accès qui permettent qu'elle soit consacrée uniquement aux véhicules de loisirs, avec des tarifs qui correspondent à ceux déjà en vigueur sur l'ensemble des aires de camping-cars de France.

M. CASADO.- On peut préciser qu'il y a deux heures gratuites pour les Istréens qui ont des camping-cars et qui souhaiteraient faire des vidanges ou des rechargements. Il suffit d'aller au service des droits de place qui délivre des cartes d'accès, puisque le parking est contrôlé. Cela permet de faire cette vidange et cette recharge d'eau gratuitement.

M. GOUIN.- Est-ce que l'on a un retour sur la fréquentation de cet été ?

M. RIZZI.- Je ne sais pas si, au niveau de l'Office du Tourisme, vous avez quelque chose. Sur la période estivale, j'y suis passé fréquemment. De l'ouverture jusqu'à la fin du mois de septembre, j'ai pu voir l'aire utilisée pratiquement chaque jour par au moins 4 à 5 camping-cars. J'ai pu voir des immatriculations de Charente-Maritime, de Savoie, du Nord, du 57. En Espagne, le camping-car commence à prendre un certain essor. J'ai vu pas mal de camping-cars espagnols, beaucoup de camping-cars allemands et belges.

M. GOUIN.- Les gens qui pratiquent connaissent. Le nôtre est récent, mais je pense que maintenant on doit apparaître dans des guides.

M. MARTIN.- Je ne sais pas si c'est une erreur de panneautage, mais au rond-point Dassault il y a un panneau qui indique « aire du voyage », alors que l'aire de camping-cars n'est pas indiquée. Je vous le signale, parce que j'ai été étonné.

M. CASADO.- On va voir avec les services techniques.

M. RIZZI.- Je pense que c'est un panneau qui doit être réorienté. Vous parlez de signalisation, c'est très important. Je pense qu'au niveau de la ville il est important d'indiquer des infrastructures qui sont réservées à une certaine clientèle touristique. On a mis en place des panneaux qui sont installés aux entrées de ville, avec un pictogramme indiquant l'existence d'une aire camping-cars sur la ville d'Istres où l'on précise qu'elle est située à proximité de l'Hôtel de Ville. On va me dire : « Mais comment trouve-t-on l'Hôtel de Ville ? ». Je vais compléter l'information, parce que je pense qu'on va me poser la question : nous sommes en train de travailler sur une étude globale au niveau de la ville d'Istres pour reprendre la totalité de la signalisation directionnelle. Actuellement, on est sur une tranche d'étude et nos élus ont dégagé des crédits pour que l'on puisse réaliser une première tranche de travaux qui va concerner le proche centre ville pour indiquer tous les bâtiments, et on reprendra dans cette signalisation l'indication beaucoup plus précise de l'aire de service camping-cars. C'est pour compléter tout ce qui touche à la signalisation directionnelle.

****Les Halles de l'Olivier.**

M. GOUIN.- Autre projet structurant déjà réalisé, puisqu'il a été inauguré et fonctionne déjà très bien : les Halles gourmandes de l'Olivier. Qui de mieux qu'Olga Crepet pour nous en parler ?

Mme CREPET.- Je suis manager du centre ville. Les Halles de l'Olivier, s'il y en a qui ne les connaissent pas encore, sont ouvertes depuis le 18 septembre en plein coeur de ville. C'est un projet qui rentre dans la stratégie globale voulue par le Maire et son équipe municipale pour dynamiser et densifier l'activité commerciale du centre ville. Elles se situent au coeur de l'ancienne galerie commerciale de l'Olivier. C'est un lieu qui se veut d'abord un lieu de vie, un lieu commerçant avec 11 stands à l'intérieur qui sont occupés par des producteurs locaux tous passionnés par leurs produits. Nous avons d'ailleurs voulu une traçabilité de ces produits qui en fait leur qualité, tout en respectant une fourchette de prix accessibles à tous publics. Le gros avantage est que c'est un espace complètement clair, agréable, qui a été réalisé en grande partie par nos services techniques, avec des gens qui ont donné tout leur coeur pour habiter ce lieu.

Je vous ai distribué des petits flyers. Il y a des animations organisées tous les week-ends autour de la gastronomie et du bien vivre ensemble. Je vous encourage, pour ceux qui n'y sont pas encore allés, à venir découvrir ce lieu. C'est ouvert tous les week-ends de 8h à 14h, avec possibilité de déguster les produits sur place. Pour vous donner une idée de l'achalandage, vous avez un poissonnier écailler, du bio maraîcher dont le producteur se trouve sur Entressen, un fromager charcutier, des vins et spiritueux, deux maraîchers dont un qui produit sur la route du Dela, des épices avec plus de 40 sels et épices. Allez-y pour les fêtes. J'ai cuisiné une daurade avec du sel parfumé, parce qu'en plus on vous donne des recettes. Surtout, c'est un lieu d'échange où les gens aiment à se retrouver parce que c'est très convivial.

M. GOUIN.- Les commerçants entre eux, déjà, sont adorables. Le fromager est souvent débordé, la dame du bio le dépanne pour vendre du pain ou autre, il y a une ambiance extraordinaire. Ils sont heureux de travailler. Je pense que ça a bien démarré et on croise les doigts pour que ça continue.

Mme CREPET.- Il y a aussi le volailler, le café, le thé, les douceurs, le foie gras de Provence. C'est extraordinaire, pour les fêtes, un foie gras produit chez nous, à Pertuis. L'accès à ces halles se fait en se garant au parking souterrain des Carmes qui est ouvert. Une demi-heure gratuite, 40 centimes l'heure, c'est imbattable sur toute la région, plus évidemment la zone bleue où vous avez une heure gratuite avec le disque sur tout le centre ville. On est vraiment dans une dynamique extrêmement positive du développement de notre centre ville. On ne lâche pas l'affaire, on continue, on se bat pour, en plus des Halles, continuer à remplir les locaux vacants. Il y a une boutique de créateurs qui vient d'être ouverte récemment avec 10 créatrices aussi bien istréennes que du coin, où vous avez des produits extraordinaires. Je vous encourage à venir vous approprier ou vous réapproprier votre centre ville qui est extraordinaire actuellement et qui va se développer de plus en plus.

**** Port de l'Olivier.**

M. PUEYO.- J'espère que je vais vendre le port aussi bien que Mme Crepet pour les Halles ! Il y a 3 agents qui travaillent tous les jours au port de l'Olivier : un agent qui accueille le public, un autre qui prend en charge les encaissements, et un agent sur l'eau qui veille à la sécurité des personnes qui sont sur l'eau. A ce jour, il y a 4 bateaux en exploitation. A terme, ce sera 6 bateaux. Les 4 actuels sont des 3-4 places. Il nous manque les 5-7 places qui devront arriver au mois de mars 2016. Le port de l'Olivier est fermé en janvier et février, il rouvre au mois de mars. En mars, avril et mai, il est ouvert les week-ends de 10h à midi et de 14h à 17h, mais on est en train de revoir ce volume horaire, on aimerait l'ouvrir de 10h à 17h. En été, il est ouvert tous les jours de 10h à 20h en juin, juillet, août, septembre. En octobre, on recommence les week-ends et les vacances de la Toussaint. Novembre et décembre, fermé. Il y a malheureusement une contrainte qui est la contrainte météorologique par rapport au vent. Ce sont des bateaux qui ne sont pas super puissants, c'est une volonté. Chaque fois que le vent dépasse les 40 km/h, nous devons fermer le site.

Il y a aussi quelques contraintes au niveau de l'utilisation des bateaux : ne pas s'approcher à moins de 50 m des berges, du jet d'eau, etc. Les tarifs : 10 € les 30 minutes, 15 € l'heure, 20 € les deux heures. Il n'y a pas besoin de permis pour conduire ces bateaux. Les tarifs sont par bateau, pas par personne.

M. RIZZI.- Deux mots pour compléter les informations de mon collègue. C'est un projet que l'on a livré en fin de printemps. Il faut tenir compte que cet aménagement du port de l'Olivier s'inscrit dans une globalité d'aménagement des berges de l'étang de l'Olivier. C'est venu compléter le parvis de la Mairie, l'aménagement du parc d'eau réalisé juste à proximité, une autre phase de travaux qui avait déjà été réalisée il y a quelques années en arrière, à savoir l'esplanade Charles de Gaulle. Le port de l'Olivier est situé en bout de cette esplanade, sur une partie que nous avons traitée, en plus de la partie nautique, de plus de 4.000 m². Ce n'est pas une petite surface, parce que cela nous a demandé de gros travaux de VRD, de reprendre des réseaux, de re-végétaliser certains espaces. On a repris les sols dans la continuité de ceux existants au niveau des jeux de boules. On a fait la jonction avec la promenade qui continue pour aller vers le CD 53. Pour améliorer la sécurité dans le coin, on a implanté une caméra de vidéoprotection sur ce site-là. L'éclairage public a été renforcé. Pour terminer cet aménagement -c'est comme cela que, quand on réalise des aménagements, on voit leur globalité- on a mis aussi un parcours de santé avec des agrès.

M. GOUIN.- Personne ne s'est posé la question, mais il est évident que ce sont des bateaux électriques.

- Projets structurants à réaliser ou en cours de réalisation.

*** Acquisition de propriété de Ouest Provence pour réaliser un projet communal au quartier du Petit Bayanne.**

M. GOUIN.- Au Conseil Municipal du 30 septembre, il a été voté l'acquisition à titre gratuit de terrains appartenant au SAN par la commune d'Istres au quartier du Petit Bayanne, donc dans les quartiers Ouest, le but étant d'avoir un projet de création d'un hôtel et d'un parc sur ce site-là.

*** Panneaux photovoltaïques.**

M. GOUIN.- Toujours dans le cadre de l'amélioration de notre consommation vis-à-vis de la nature, nous avons en projet la mise en place de panneaux photovoltaïques.

M. CASADO.- C'est un projet qui consiste à mettre à disposition, à un porteur de projet, les toitures de nos bâtiments et les parkings. En contrepartie, il y aura des retombées économiques sous forme d'une redevance annuelle. Ce projet permettra aussi de valoriser nos toitures dont certaines ont des fuites ou sont mal isolées. L'opérateur aura en charge l'étanchéité et l'isolation. Cet appel à projet a démarré le 16 novembre et la phase de travaux est estimée entre juillet 2016 et juin 2017.

*** Location avec option d'achats de lampes LED pour l'ensemble du parc d'éclairage public.**

M. CASADO.- Dans la continuité de la consommation d'électricité, la Ville a aussi un projet de location avec option d'achats de lampes LED pour l'ensemble du parc d'éclairage public. Il y a deux points : l'éclairage public, où il s'agit de continuer les premières phases de remplacement des candélabres par des LED. Le parc est constitué de 7.700 points lumineux. Depuis deux ans et demi on en a remplacé 4.000, il en reste donc 3.700 à faire dans les deux ans qui viennent, 2016-2017, et on aura donc un parc complet totalement rénové. Vous verrez par la suite ce que cela représente.

Ensuite, il y a le même projet pour l'intérieur des bâtiments, qui concerne 8.500 points dans 87 bâtiments publics : écoles, cantines, crèches, gymnases, stade nautique et Mairies annexes. Aujourd'hui, le projet est avancé à 99 %. Il reste encore quelques points à finaliser sur quelques bâtiments.

Ces projets représentent un total de 16.200 points lumineux qui font de la Ville d'Istres la mieux équipée d'Europe. Cette opération d'envergure va générer, sur une période de 10 ans, 3 M€ d'économie pour la partie éclairage public et 2 M€ pour la partie bâtiment, soit un total de 5 M€ d'économie sur 10 ans. Cela prend en compte l'achat des luminaires et les contrats de location. A titre de comparaison, si la Ville n'avait pas engagé ces travaux d'éco flux depuis plus de 3 ans, elle aurait surconsommé 2 M€ d'électricité sur une période de 10 ans. C'est un projet qui nous fait faire des économies et qui nous place dans une dynamique de ville écolo.

M. GOUIN.- C'est une économie à la fois de nos finances et de notre planète.

*** Projet de déploiement des I.R.V.E.**

M. CASADO.- Concernant l'électricité toujours, pour rester dans l'écologie, Yves Garcia va vous en parler, c'est les infrastructures de recharges pour les véhicules électriques.

M. GARCIA.- Ces trois projets sont de circonstance, puisque, comme vous le savez, on est dans un Agenda 21. Pour ces trois projets, la Ville d'Istres est en partenariat avec EDF sur un réseau de performances énergétiques, donc EDF nous accompagne sur ces trois projets. Il y a une personne référente chez nous qui est Christophe Imbert, ce qui nous permet d'être précurseurs et que ces projets se déploient.

I.R.V.E. signifie infrastructures de recharges pour véhicules électriques. Ce projet concerne le déploiement sur le territoire d'Istres et d'Entressen de 28 bornes de recharges doubles. On aura des charges rapides et des charges lentes. Cela veut dire que l'on aura 56 places de stationnement pour les véhicules électriques à destination des administrés. Jusqu'à présent, mis à part les centres commerciaux, seuls les services techniques pouvaient bénéficier, avec la flotte spécifique, de recharges.

La mise en service de ces I.R.V.E. va s'établir en deux phases : la première que l'on a identifiée pour le mois de septembre 2016 et la deuxième pour le mois d'avril 2017. Ce projet représente un coût significatif qui a été estimé à 475.000 € TTC, mais on a eu le bénéfice d'une belle subvention auprès de l'ADEME, puisqu'on nous a accordé un montant de 168.000 €, ce qui fait que ce projet va être ramené à 307.000 € TTC.

Quelques mots sur le planning. La cartographie a été réalisée. J'en profite pour remercier les équipes de Jean-Michel Rizzi, en particulier Gérard Licata et Joseph Schmidt qui ont fait un super travail sur la cartographie. Le CCCP a été réalisé ainsi que le bordereau de prix unitaire, le montage des pièces administratives pour publication est en cours, et on projette de lancer l'appel d'offres avant le 20 décembre 2015 et d'attribuer le marché au plus tard dès mars 2016.

- Programmes immobiliers.

M. GOUIN.- Dans le secteur Craon, la cité Craon va être complètement démolie et reconstruite pour remettre en place 90 logements sociaux.

Sur la ZAC de Trigance, des petits programmes privés de 9 lots à la traverse des Grenouilles, l'Orée des Prés. Un autre projet, les Jardins d'Athéna, avec 10 lots. Ce sont tous des bâtiments R + 1 maximum.

La SAEM de Ouest Provence Habitat va construire, à l'ancien chenil, à la suite de Kaufman et Broad et Urbats, 88 logements collectifs dans lesquels il y aura 72 logements sociaux et 16 logements en accession sociale, pour permettre justement ce parcours de logement dans la ville, c'est-à-dire de partir de primo-accédant dans un petit appartement, passer dans un plus grand, puis arriver finalement à une petite maison individuelle. Cela permet d'avoir un parcours social intéressant. C'est un circuit que l'on avait du mal à réaliser depuis quelque temps. On est en plein dedans et c'est bien. Là, ce seront des bâtiments en R + 1 et R + 2.

Dans le même quartier, il y a une promotion de 35 villas individuelles à la suite, sur le chemin de Capeau. C'est des R + 1 aussi.

Comme projet marquant, dans la zone de Trigance Sud, derrière le terrain des ZAD, Bouygues Immobilier fait 67 logements en accession à la propriété.

Au niveau de Bardin, il y a plusieurs petits projets, dont un en ce moment qui a fait l'objet au dernier Conseil Municipal d'une modification technique de l'extérieur des terrains, au pont de Canadel, sur la gauche, ce sont des R + 4. C'est un peu plus dans la topographie du quartier. Il y a des quartiers en pavillonnaire, il y en a d'autres où l'on a toléré certains immeubles. Les hauteurs ne sont pas choquantes par rapport à ce qu'il y a de l'autre côté à Bardin ou autre. Cela permet d'avoir des logements.

Voilà rapidement brossés quelques projets dans le quartier.

M. VALENTIN.- Je félicite la Mairie par rapport à ces nouveaux logements et surtout la possibilité de pouvoir accéder à la propriété pour les gens qui ont des revenus modestes et qui ne pourraient pas accéder d'une manière classique. Néanmoins, je rappelle qu'il y a des gens qui occupent des logements d'Ouest Provence Habitat ou d'autres bailleurs sociaux depuis 15 ou 20 ans, sur lesquels ils souhaiteraient pouvoir accéder à la propriété de leur logement. J'aurais aimé savoir si la Mairie et le SAN, sur lequel vous avez une influence certaine, Monsieur Gouin, pourraient aller dans ce sens-là, c'est-à-dire permettre aux gens, comme vous avez fait à la tour de Nedon, d'accéder à la propriété.

M. GOUIN.- Vous faites bien de citer l'opération de la Grande Conque. Ce sont des opérations qui, en termes de logements sociaux, sont très difficiles et très longues à mettre en place. La Grande Conque avait démarré dans les années 1992 ou 1995 et n'est toujours pas terminée, mais ça suit son cours. Ce sont des opérations très particulières, lorsque le locataire veut bien quitter les lieux et que l'on peut mettre le logement en vente. On a décidé par tranches de mettre en vente la Grande Conque. Après, il faut que le locataire veuille bien soit libérer l'appartement, soit l'acheter. Il est prioritaire pour l'acheter.

En deuxième partie, tous les locataires du bailleur social, en particulier ceux de Ouest Provence Habitat, étaient prioritaires pour acheter, et si personne n'achetait, ça pouvait être offert à tout le monde. Lorsqu'un logement se libère, tous les locataires de Ouest Provence Habitat reçoivent un courrier et doivent se manifester pour savoir s'ils sont acquéreurs. C'est organisé par un organisme spécifique qui ne

fait que ça, qui dépend de la Caisse des Dépôts et Consignations. C'est assez lourd, mais ça se fait. On ne peut pas en mettre en marche plusieurs en même temps et on ne peut le faire que lorsque les logements ont à peu près une vingtaine d'années, c'est-à-dire que les crédits ont été amortis et remboursés. Mais c'est dans l'état d'esprit de Ouest Provence Habitat. Je parle de ce bailleur social que je connais bien parce que c'est le nôtre. Les autres, c'est plus compliqué. On peut les inciter, mais ils ne sont pas très favorables à ce genre d'opération.

Par contre, maintenant, dès le départ, à la construction -c'est le cas que vous avez évoqué là, ce sera le cas pour Entressen- on fait des petits programmes de 18 ou 20 logements ou petites villas à l'acquisition sociale, où il faut savoir qu'un jeune couple primo-accédant, pour le pris du loyer qu'il paye aujourd'hui, doit pouvoir en 25 ans devenir propriétaire d'un logement social, avec un crédit à taux 0 d'entrée, une TVA à 5 % d'entrée. Ouest Provence Habitat a déjà négocié les crédits auprès des banques. Donc, c'est vraiment quelque chose de très avantageux et très intéressant. Je sais qu'il y a des flyers qui ont été distribués par Ouest Provence Habitat, la publicité se fait, ce n'est pas confidentiel. Ce n'est pas nous qui attribuons à qui nous voulons, c'est vraiment ouvert à tout le monde. Par contre, le nombre est limité. Ce sont les premiers qui se manifesteront qui les auront.

Merci pour votre question, cela permet d'animer les choses et de répondre plus en détail.

II – BILAN ALLO TRAVAUX, BILAN ALLO QUIÉTUDE, PROPRETÉ ET VISITES DE QUARTIER.

M. CASADO.- M. le Maire a adressé 474 courriers aux habitants des quartiers Ouest pendant la période du 1^{er} janvier au 30 octobre, et tout ce qui va suivre se situe dans cette même période.

Contrôle de propreté : 1.516 passages ont été effectués sur les 4.130 recensés sur l'ensemble de la commune.

Contrôles des dépôts sauvages de végétaux : l'agent chargé de contrôler la propreté a procédé à 12 signalements -ce n'est pas énorme- provenant des quartiers Ouest.

Concernant Allô Travaux, 709 appels pour les quartiers Ouest sur 2.381 appels reçus. Ces appels concernent tous les types d'interventions : bouchage de nids de poule, problèmes de conteneurs, problèmes d'éclairage, etc.

Je voulais vous présenter Sophie Cremer qui est la responsable. Quand vous téléphonez, vous tombez sur son service et c'est son service qui prend ces appels et qui vous renseigne du mieux possible.

Ces 709 appels pour les quartiers Ouest représentent 30 % de l'ensemble des appels sur la commune. Ils ont été principalement émis par les quartiers de Trigance, 20 %, des Narcisses, 12 %, et des Bellons, 10 %. Ils portent principalement sur des problèmes d'éclairage public, 31 %, d'espaces verts, 30 %, et de voirie, 24 %.

Allô Quiétude : 88 appels pour les quartiers Ouest sur 386 appels reçus sur l'ensemble de la commune, ce qui représente 22 %. Ils ont été principalement émis par les habitants du quartier des Cognets, 23 %, de la Bayanne, 16 %, et de Trigance, 14 %. Ils sont essentiellement répartis sur des problèmes d'atteintes à la sécurité, 49 %, atteintes aux personnes, 36 %, et atteintes aux biens, 15 %.

Deux visites de quartiers : campagne Baïlle le 9 juillet 2015 et traverse des Grenouilles le 15 octobre 2015.

Concernant les travaux un peu plus importants, j'ai la liste à votre disposition, pour les Présidents de CIQ. Il y a eu 23 opérations sur les quartiers Ouest, ce qui représente 348.625 €. Dans ces opérations, il y a le giratoire de Bonde et l'avenue de la Flore qui est dotée de nouveaux ralentisseurs apparemment efficaces, si j'en crois ce que l'on me dit, ils seraient même trop efficaces. Pour 2016 et les années suivantes, parce qu'on ne pourra pas tout faire en 2016, il y a une liste assez impressionnante de 75 opérations qui ont été demandées, ce qui représente un total de 744.000 €, et qu'il faudra donc arbitrer avec les Présidents de CIQ, avec Yves, le représentant des CIQ, et Patrice, l'Adjoint de Quartier, pour savoir comment on priorise toutes ces demandes. Il y a une priorité que le Maire a définie, qui concerne le chemin du Bord de Voie Ouest qui sera programmé et qui fait 142.515 € à lui tout seul.

III – QUESTIONS ÉCRITES ET ORALES.

M. GOUIN.- Tout d'abord, une requête de Mme Stéphanie Baldoni, par messagerie en date du 15 juillet 2015, concernant les nuisances sonores dues à la présence de mouettes installées sur le toit de l'Hôtel Ariane. M. le Maire avait contacté M. Causse -qui est présent, donc il pourra peut-être en parler- à ce sujet. Ce dernier a indiqué qu'effectivement ces oiseaux sont nombreux depuis la fermeture de la déchetterie d'Entressen, que néanmoins la nuisance est limitée aux périodes de migration et qu'à la fin de l'été leur présence est moindre. Toutefois, la Direction de l'hôtel a certifié qu'elle veille à ce que tous les containers soient bien fermés et qu'aucun déchet ne soit visible. Si les mouettes venaient, a priori c'était pour chercher de la nourriture. Si on les privait de nourriture, on espérait ne plus avoir ces nuisances.

M. CAUSSE.- M. le Maire nous a contactés, suite à une plainte d'une personne du quartier. Je suis désolé pour les mouettes. Je n'ai pas fait exprès de les attirer vers nous. On s'occupe de fermer

proprement les containers qui sont à côté de nous. Il faut savoir qu'il y a également des voisins qui utilisent les containers. Je ne vous cache pas que l'on n'est pas derrière les voisins pour vérifier que les containers soient bien fermés. En tout cas, on a également investi sur un appareil qui fait fuir les mouettes. Quand on les voit, on le branche, ça fait du bruit, ça doit reproduire le son d'un rapace. Je n'ai pas eu le temps d'écrire à M. le Maire pour lui faire part de cet achat supplémentaire pour faire fuir les mouettes. J'espère que cela va répondre au problème de ces oiseaux qui sont plutôt sédentaires et qu'ils ne viendront plus nicher sur notre établissement. Je confirme qu'on n'a rien fait pour.

M. GOUIN.- On n'appellera pas les fauconniers de la base pour faire partir les mouettes, parce qu'eux aussi sont confrontés à ce problème, comme toutes les bases aériennes.

Ensuite, j'ai une requête de M. Danis pour le CIQ Tante Marie. En tout premier lieu, il y a un problème de sécurité, des infractions au code de la route et mise en danger d'autrui sur le rond-point situé sur le chemin de Capeau. En réponse, des balisettes destinées à éviter que les automobilistes ne coupent le giratoire ont été posées courant novembre, à la demande de M. Casado.

Un autre problème de sécurité et risque d'accident au chemin de Capeau : des barrières de type « rayon de soleil » ont été chiffrées. Je ne suis pas technicien, je ne sais pas trop ce que c'est que des barrières « rayon de soleil ».

M. RIZZI.- C'est tout simplement la typologie de la barrière. Ça reste une barrière de sécurité que l'on pose sur les trottoirs et en bordure des voies de circulation. Je pense que cela doit correspondre à un linéaire relativement important, quand on voit le montant des travaux chiffrés à 20.000 €. C'est une opération que l'on a mise sur le budget 2016. Pour le moment, c'est un budget prévisionnel, bien entendu. On aura sans aucun doute des arbitrages à faire aussi, mais je pense que si on l'a écrit tel quel, c'est que ça devrait être réalisé sur cette année-là.

M. GOUIN.- Il y avait aussi un questionnement sur des travaux à venir sur la zone Udtri (ancienne propriété de M. Trouillard) en face du lotissement Tante Marie. M. Chalendard, du service Urbanisme, avait répondu à M. Danis pour lui préciser qu'effectivement il y avait un projet de construction, mais que ces constructions n'excéderont pas un R + 2.

Requête de M. Gilles Hedbaut, Président du CIQ de la Gare, en particulier sur l'ancien local de son association qu'il avait à une certaine époque. Ce local est communal, donc il lui a été répondu que ce local faisait partie des salles communales mises à disposition à titre gracieux et qu'une convention doit être établie, accompagnée d'un état des lieux afin de voir si des remises en état sont nécessaires avant toute utilisation. Il est précisé que ce local ne peut être réservé à l'usage exclusif du CIQ, mais qu'il pourra être mis à disposition sur demande de créneaux horaires. Il y a un problème sur le plateau sportif, cité comme poumon de ce quartier. Je veux bien. On avait constaté qu'il y avait des problèmes de barres de fer, de dégradations sur ce plateau sportif. M.Casado est allé sur place.

M. CASADO. Le plateau sportif est très dégradé, le barreaudage est cassé, il y a des filets troués. Il y a un gros travail de réhabilitation à faire, y compris sur le jeu de boules qui est à proximité. Je pense qu'il faut qu'on se voie et que l'on redéfinisse un peu ce secteur. On fait maintenant des plateaux sportifs mieux adaptés, plus petits, plus compacts et solides. Celui-là est d'ancienne génération, il prend beaucoup de place, par rapport au parking, avec les problèmes que l'on a sur le parking voisin. Je propose qu'on se voie sur place et que l'on définisse ensemble ce qui pourrait être le mieux pour ce quartier.

M. GOUIN.- M. Hedbaut avait une autre requête sur l'entretien des espaces verts et le cheminement : fermeture du passage au lotissement le Beau-Soleil. M. Casado s'est déplacé également. Les services techniques sont chargés de l'installation d'un portillon de part et d'autre du passage. Un devis de 5.000 € a été établi et les travaux sont envisagés en 2016.

Le parking situé place Bacchus de 42 places, qui était à l'origine construit pour les parents d'élèves de l'école RMC Gouin, est continuellement utilisé par les habitants des Logis de Grignan. La solution proposée par les services techniques est la mise en place d'une zone bleue sur ce parking, de manière qu'il n'y ait pas de voitures ventouses et qu'il serve à tout le monde. Ça ne gênera pas les parents d'élèves qui viennent à des horaires ponctuels.

M. CASADO.- A l'origine, il n'était pas spécialement réservé aux parents d'élèves. Il est pratique pour l'école Gouin, mais c'est un parking public.

M. HEDBAUT.- Le problème est venu du fait que le bailleur de Grignan avait mis les tarifs du parking souterrain à 80 € le mois. Donc, les gens qui habitent ces appartements ne peuvent pas donner cette somme et ils ont déplacé le problème. A l'origine, 42 places suffisaient pour faire le turn over à l'entrée et à la sortie des écoles. Mais à partir du moment où tous les gens vont sur ce parking, du fait de l'augmentation du tarif en sous-sol, on a une problématique qui peut aussi être liée à l'Education nationale. Tout à l'heure, j'ai entendu dire qu'il allait y avoir un remodelage de la cité Craon. Il serait intéressant de se pencher sur la

création d'un parking exclusivement réservé à l'Education nationale. Cela supprimerait une partie du stationnement ventouse.

M. CASADO.- La cité Craon est reconstruite sur le même COS. On rase les 45 petites maisons pour en faire 90, mais ça reste dans le même périmètre. Par contre, il est vrai que l'arrière du groupe scolaire Gouin, là où il y a la petite maison qui fait l'angle, pourrait être revu pour en faire un parking réservé aux enseignants et ça libérerait de la place pour les particuliers. Ça améliorerait aussi la circulation à ce niveau. J'ai vu le projet sur Craon, c'est un beau projet, il y aura une piste cyclable, ils rétrocedent la rue intérieure, ce qui va doubler la rue Eugène Godefroy. C'est un super projet, mais la partie qui longe le groupe scolaire Gouin n'est pas touchée

IV - BILAN DES FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ ET PROGRAMME FESTIFS DES ASSOCIATIONS ET ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES.

*** Bilan des festivités de l'été.**

Mme IMBERT-CAPONI.- Je suis la directrice de l'Office de Tourisme où l'on centralise un peu tout. On a travaillé avec tous les services de la Ville. Je sais que les services techniques ont été très occupés, tout comme beaucoup de services, et également le service des événements. Je parlerai de la saison, puisque je n'ai pas encore le bilan de fin d'année complet, l'année n'étant pas terminée. On a eu une année exceptionnelle au niveau de la fréquentation de la ville et de l'Office de Tourisme : + 27 % d'augmentation au niveau de la fréquentation. On a des Allemands, des Belges, des Hollandais, au niveau de la fréquentation du public qui correspond aussi, mis à part la fêria, au public qui fréquente les festivités. Au niveau de la ville, évidemment, les Istréens participent énormément à ce qui est proposé, parce qu'il y a une vie très riche et dynamique, les départements limitrophes également, mais aussi l'Île-de-France, le Rhône et le Nord. Ce qu'a pu constater Jean-Michel au niveau de l'aire de campings-cars correspond aussi aux tranches de fréquentation.

Vous avez un Office de Tourisme de 1^{ère} catégorie, la ville est classée station classée de tourisme, nous sommes labellisés tourisme et handicap et nous travaillons énormément avec les services de la Ville pour l'accessibilité, ce qui est important à souligner.

Au niveau des festivités, le blockbuster de l'été a été les Jeudis Etoilés. C'est une manifestation qui a réuni sur tout l'été 73.000 visiteurs, c'est-à-dire qu'à chaque soirée il y avait entre 8.000 et jusqu'à 17.000 personnes. C'est énorme. C'est vraiment quelque chose de très impactant. On a travaillé avec le service événements et on a été très satisfaits de cette réussite. Je pense que les élus également ont été heureux. On a eu l'aide de Bouches-du-Rhône Tourisme. C'est une instance au niveau du Département qui travaille sur le tourisme. On travaille complètement en lien avec eux, ce qui nous a permis d'avoir une visibilité au-delà de la ville, de travailler avec l'ensemble du département et d'avoir une belle visibilité. On a eu de très bons retours de presse. J'en profite pour saluer le journal *La Provence* qui nous accompagne pendant tout l'été au niveau des festivités et du tourisme pour relayer toute l'info.

Pour les Nuits d'Istres, cela a été une belle programmation et de beaux rendez-vous. Je ne cite pas tout dans l'ordre, la fêria, les fêtes d'Istres, les 40 ans du jumelage avec beaucoup d'Allemands qui sont venus nous voir cet été. Donc, une très belle saison. Nous avons travaillé avec un partenariat presse. Je suis montée à Paris, pour Europe 1, pour parler d'Istres, parce que nous sommes de plus en plus identifiés comme station de tourisme. Le fait que la Ville d'Istres soit classée station de tourisme permet de monter un peu dans la cour des grands, même s'il reste encore des marches à gravir. On fait partie également du contrat de destination. Cela veut dire qu'il y a 20 territoires au niveau national qui ont été sélectionnés, dont les Bouches-du-Rhône et la ville d'Istres. Ça va nous donner une visibilité nationale, mais aussi internationalement.

Made in Provence est une action qui est menée dans le tourisme, qui souhaite développer les savoir-faire locaux. A l'Office, on a une boutique, on travaille aussi avec Olga, où l'on propose des savoir-faire locaux d'artisans locaux. C'est vraiment un axe très important. Si vous connaissez autour de vous des gens qui font des choses, de manière officielle, bien sûr, ils peuvent passer nous voir à l'Office de Tourisme.

On a mené une étude particulièrement sur la fêria qui a vraiment étudié tous les flux, qui est très intéressante. Ce serait un peu long de vous l'expliquer, mais c'est quelque chose qui décortique cette manifestation en particulier.

Nous avons eu cet été un stand sur l'aire de Lançon-de-Provence et également au niveau du MUCEM, ce qui est toujours bon pour une bonne visibilité et pour favoriser les flux.

Nous avons mené une très belle étude d'image. Je pense que nous aurons en début d'année les résultats de cette étude d'image.

Il y a aussi un très beau film de promotion de la ville qu'il faut partager, *Istres vue du ciel*. Vous pouvez le voir sur le site de la Ville et aussi sur celui de l'Office. Regardez-le, si vous ne l'avez pas encore fait.

Une dernière petite chose : une enquête est en cours sur les Istréens, comment ils voient leur ville, comment ils la voient de manière touristique. Cela va nous permettre aussi d'alimenter cette étude d'image et de pouvoir mener un plan d'action. Une étude d'image est quelque chose qu'il faut faire

généralement tous les 4 à 5 ans, quand on peut. C'est bien, après, de se repositionner. Je pense que la municipalité souhaite vraiment rester dans cette dynamique.

Je vous remercie.

M. GOUIN.- Merci, Madame Imbert. Nous avons donc un Office de Tourisme très dynamique.

*** Programmes festifs des associations et acteurs socio-économiques.**

M. GOUIN.- Pour ce qui concerne nos quartiers, est-ce qu'il y a des Présidents de CIQ ou d'associations qui veulent faire part de manifestations particulières pour les 3 à 6 mois à venir ?

M. JALONG.- C'est vis-à-vis de la base aérienne, puisque cela intéresse les quartiers Ouest. La base aérienne va organiser les 11 et 12 juin un meeting de l'air traditionnel comme le dernier qui a eu lieu en 2010. Je pense que cela va impacter les quartiers Ouest. Je tenais à le signaler ce soir, de la part du Colonel.

M. GOUIN.- Ce sera un grand événement.

M. JALONG.- La municipalité y sera étroitement associée.

Mme IMBERT.- Une petite précision pour tous les Présidents d'associations, tous ceux qui organisent des choses sur les quartiers, je sais qu'il y a une vie locale très dynamique : nous avons un petit guide des manifestations que nous éditons chaque mois. N'hésitez pas à nous envoyer vos informations, vos manifestations, vos rencontres, tout ce que vous souhaitez faire savoir. Vous envoyez un mail à l'Office de Tourisme et on vous met automatiquement sur l'éphéméride. Cela remonte sur des bases de données qui peuvent alimenter d'autres journaux aussi. On nous reproche parfois de ne pas avoir l'info. Il faut nous la transmettre, n'hésitez pas à nous la transmettre.

M. GOUIN.- Je voulais signaler à M. Hedbaut que, tous les vendredis, il y a un prompteur sur la place de la Gare qui vante les produits. Je me souviens d'une époque où l'on se voyait pour faire un marché sur la place de la Gare. Cela n'a pas été possible, mais finalement il y a un petit quelque chose aujourd'hui.

M. GARCIA.- Je profite de la présence importante des CIQ pour que vous caliez sur vos agendas l'opération Istres Propre qui est reconduite pour 2016. Pour l'instant, la date définitive n'est pas calée, mais on est sur le 21 mai ou le 28 mai. On vous le confirmera d'ici une dizaine de jours, mais commencez déjà à noter cela sur vos agendas.

Mme MORA.- Je reviens sur ma soupe. Je voudrais remercier tous les gens qui m'ont aidée, qui ont participé, parce que ça a été une véritable réussite. Nous verrons pour l'année prochaine avec M. le Maire, mais je tenais à vous remercier tous. On a battu les records sur les quartiers Ouest parce qu'on a fait 5 soupes et ce n'était pas mal. On a eu une superbe journée et j'espère que je vous retrouverai tous pour la saison prochaine. Nous verrons pour les animations que l'on mettra en route.

M. CAUSSE.- Je rebondis sur les propos du Directeur des Services Techniques qui a annoncé la refonte de la signalétique dans la ville. Est-ce qu'il s'agit également de la signalétique des professionnels ?

M. RIZZI.- Non. Lorsque je parlais de signalétique, je parlais de signalisation directionnelle qui s'assimile à de la signalisation de police, donc les quartiers, les grands axes majeurs, etc. Ma collègue Olga va pouvoir vous parler de la signalisation professionnelle.

Mme CREPET.- Je vous propose que l'on se voie par la suite, mais en attendant sachez qu'il y a effectivement une entreprise qui s'occupe de cela sur toute la ville, qui s'appelle Sicom Signalétique.

M. CAUSSE.- Donc, il n'y a pas de changement à ce niveau-là ? Ma question était juste de savoir s'il n'y avait pas de changement.

Mme CREPET.- Non, pour l'instant il n'y a pas de changement.

M. GOUIN.- Il n'y aura pas d'obligation supplémentaire des Services Techniques par rapport à cette signalétique-là, ça ne la remet pas en cause.

Mme MARTIN.- Je suis la Directrice de l'école Raoul Ortolan. Nous avons un gros souci devant notre école : quand il pleut, c'est Venise chez nous. Je sais que c'est encore à l'étude, mais cela fait des années que c'est à l'étude et nous aimerions savoir si un jour ça passera au-dessus de l'étude.

M. RIZZI.- Vous avez raison, c'est une étude qui tarde. Je vais vous expliquer pourquoi elle a tardé : parce qu'à un moment donné on avait évoqué la possibilité de pouvoir raccorder le réseau d'eaux pluviales du quartier de la Bayanne sur des opérations immobilières de l'épad. Il s'est avéré que l'on a eu des soucis liés à des capacités de rétention d'eau. Du coup, nous n'avons pas pu réaliser ce que nous avions prévu initialement. Donc, nous avons lancé une étude complètement indépendante sur le réseau d'eaux pluviales de la totalité du quartier de la Bayanne. Cette étude-là est en cours. C'est nous qui la finançons directement.

On a lancé des bons de commande pour faire un hydrocurage complet de la totalité des réseaux de la Bayanne. Aujourd'hui, les réseaux de la Bayanne se jettent dans ce que l'on appelle des puits perdus, c'est-à-dire qu'il n'y a aucune connexion avec des réseaux supérieurs. Pourquoi faisons-nous hydrocurer ces réseaux ? Tout simplement pour pouvoir relever la globalité des réseaux, leur altimétrie, de manière à avoir la typologie la plus complète de ces réseaux qui va être prise en compte par le bureau d'études qui va nous faire des propositions, suite à une modélisation qui va déboucher sur le projet que l'on devra mettre en œuvre, avec peut-être 2 ou 3 scénarios différents. On va faire des relevés topographiques, c'est pour cela que l'on fait aujourd'hui ces hydrocurages.

M. CASADO.- En attendant, elle se noie ! En revanche, sur le grand terrain de l'ex carrière Romero où les travaux vont commencer au deuxième semestre, on a prévu qu'il y ait une voie qui rejoigne la Bayanne pour la désenclaver. Donc, il y aura une voie qui va venir dans l'opération. Comme Raoul Ortolan est à proximité, je pense qu'au-delà de ce que dit Jean-Michel, on va trouver une solution pour raccorder l'école, parce qu'il va y avoir des parkings, des réseaux d'eaux pluviales qui vont être amenés. Ce sera l'occasion de relier la partie de l'école où il y a ces inondations à ce réseau, plutôt que de poursuivre cette étude qui va prendre du temps, parce que c'est très grand, ce sont des puits perdus, comme dit M. Rizzi, ce n'est pas simplement des réseaux qu'il faut recalibrer, il faut les créer.

M. RIZZI.- Néanmoins, la campagne d'hydrocurage va apporter une amélioration. Ça ne résoudra pas à 100 % la problématique, mais il y aura une amélioration certaine.

Mme LE FLOCH.- Puisqu'on est dans le pluvial, j'ai une question à vous poser au niveau du bassin de rétention aménagé qui se trouve à côté du Boucasson. Ce bassin est très bien, au demeurant, mais lorsqu'il pleut il se remplit très vite et cela devient un nid à moustiques. On ne peut pas y rester, alors que c'est une zone de promenade. Est-ce que cette zone pourrait être étudiée ?

M. CASADO.- Le bassin de rétention joue son rôle, puisqu'il est fait pour ça. Le parcours qui est à l'intérieur est pour profiter de ce lieu quand il n'y a pas de pluie. La démoustication n'est pas de notre ressort, on n'a pas de marché prévu là-dessus. En revanche, on peut supprimer tous ces roseaux et ces cannes. Ce bassin est un peu à l'abandon. J'en veux pour preuve que j'interviens auprès du SAN Ouest Provence et de l'Epad, car c'est leur propriété, pour qu'ils puissent le maintenir en état et éviter cette végétation qui favorise la venue des moustiques. Mais la démoustication proprement dite ne sera pas possible.

Mme LE FLOCH.- Mais déjà c'est bien de faire quelque chose au niveau des roseaux.

M. CASADO.- N'oubliez pas que c'est un bassin de rétention, c'est fait pour ça.

Mme LE FLOCH.- Tout à fait.

M. GOUIN.- C'est une ancienne carrière qui existe depuis très longtemps. On en a profité pour en faire un bassin de décantation, et une aire de jeux et de loisirs quand elle est sèche.

M. HEDBAUT.- On sort du cadre des quartiers pour rentrer dans le cadre de l'intérêt général. J'avais présenté un dossier au sujet d'une mutuelle communale. J'ai vu beaucoup de personnes qui en ont pris connaissance, mais j'aimerais savoir si, au sein de notre communauté, on pourrait voir arriver cette grande source d'économie.

M. GOUIN.- J'avais bien vu votre question, je n'y ai pas répondu tout à l'heure parce que j'en ai pris connaissance à peine maintenant. Je pense que M. le Maire aurait pu vous répondre, mais il n'est pas là ce soir. Je ne connais pas sa position, cela n'a pas été évoqué du tout. On attendra, mais de toute manière votre requête a été prise en compte et on vous donnera une réponse. On voit tous les jours des municipalités

qui ont négocié avec des assurances. En général, ce sont des petites communes, ce n'est pas à la même échelle. Mais ce n'est pas un reproche.

M.L HEDBAUT.- En fait de petites communes, il y a quand même Paris, Lyon et Bordeaux qui sont sur les rangs.

M. GOUIN.- Question à suivre.

S'il n'y a plus de questions, on peut clôturer. Je vous remercie beaucoup de votre présence, et bonnes fêtes de fin d'année, puisqu'on arrive au bout.

(La séance est levée à 19 heures 45.)